

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION N° 2020 – 192

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 101

Suppléants présents : 6

Pouvoirs : 5

Date de convocation :

28/08/2020

Date d'affichage :

17/09/2020

Votants :	112	Pour :	112	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le quatre septembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au centre sportif de Bellecin, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ALLEMAND Jean-Luc ; ANDREY Patrick ; ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY François ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; COQBLIN-VILLESSECHE Anne ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBIEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Daniel.

Délégués suppléants présents : DURAFFOURG Alain ; GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal ; PAPONNET Sophie ; PICARD Alain.

Excusés : CORAZZINI Sylvie ; FAGUET Jean-Jacques ; HUGONNET Franck ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; MAILLARD Jean-Claude ; PERRON Sylviane.

Excusés ayant donné pouvoir : GUILLOT Evelyne à BOURGEOIS Josette ; JAILLET Bernard à PROST Philippe ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves ; SERVIGNAT Odette à LONG Grégoire ; PANISSET Marilyne à DUTHION Jean-Paul.

Absents : DE MERONA Bernard ; ARTIGUES Damien ; GROS-FUAND Florence.

Secrétaire de séance : BELPERRON Pierre-Rémy

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités ;

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code ;

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que pour un EPCI, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, le Président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Considérant que le recours à la Commission d'Appel d'Offres est obligatoire lors de la mise en œuvre d'une procédure formalisée (214 000€ pour un marché de fournitures et de services, 5 350 000€ pour un marché de travaux) ;

DECIDE

De procéder au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres,

La seule liste présentée est composée de cinq membres titulaires :

- 1. Grégoire LONG**
- 2. Jean-Yves BUCHOT**
- 3. Guy PIETRIGA**
- 4. Rémy BELLERON**
- 5. Franck GIROD**

Et de cinq membres suppléants :

- 1. Jean-Charles GROSDIDIER**
- 2. Patrick CHATOT**
- 3. Yannick CASSABOIS**
- 4. Jean-Luc GUERIN**
- 5. Guy HUGUES**

Il est ensuite procédé au vote attribuant l'ensemble des sièges à la liste présentée ci-dessus.

Sont ainsi déclarés élus :

Membres titulaires :

- Grégoire LONG
- Jean-Yves BUCHOT
- Guy PIETRIGA
- Rémy BELLERON
- Franck GIROD

Membres suppléants :

- Jean-Charles GROSDIDIER
- Patrick CHATOT
- Yannick CASSABOIS
- Jean-Luc GUERIN
- Guy HUGUES

Pour faire partie, avec la personne habilitée à signer les marchés passés par Terre d'Emeraude Communauté, Président, de la Commission d'Appel d'Offres.

De charger le Président à signer tous documents permettant la mise en place de cette commission.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Président

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le



ID : 039-200090579-20200904-D_FIN_192_2020-DE